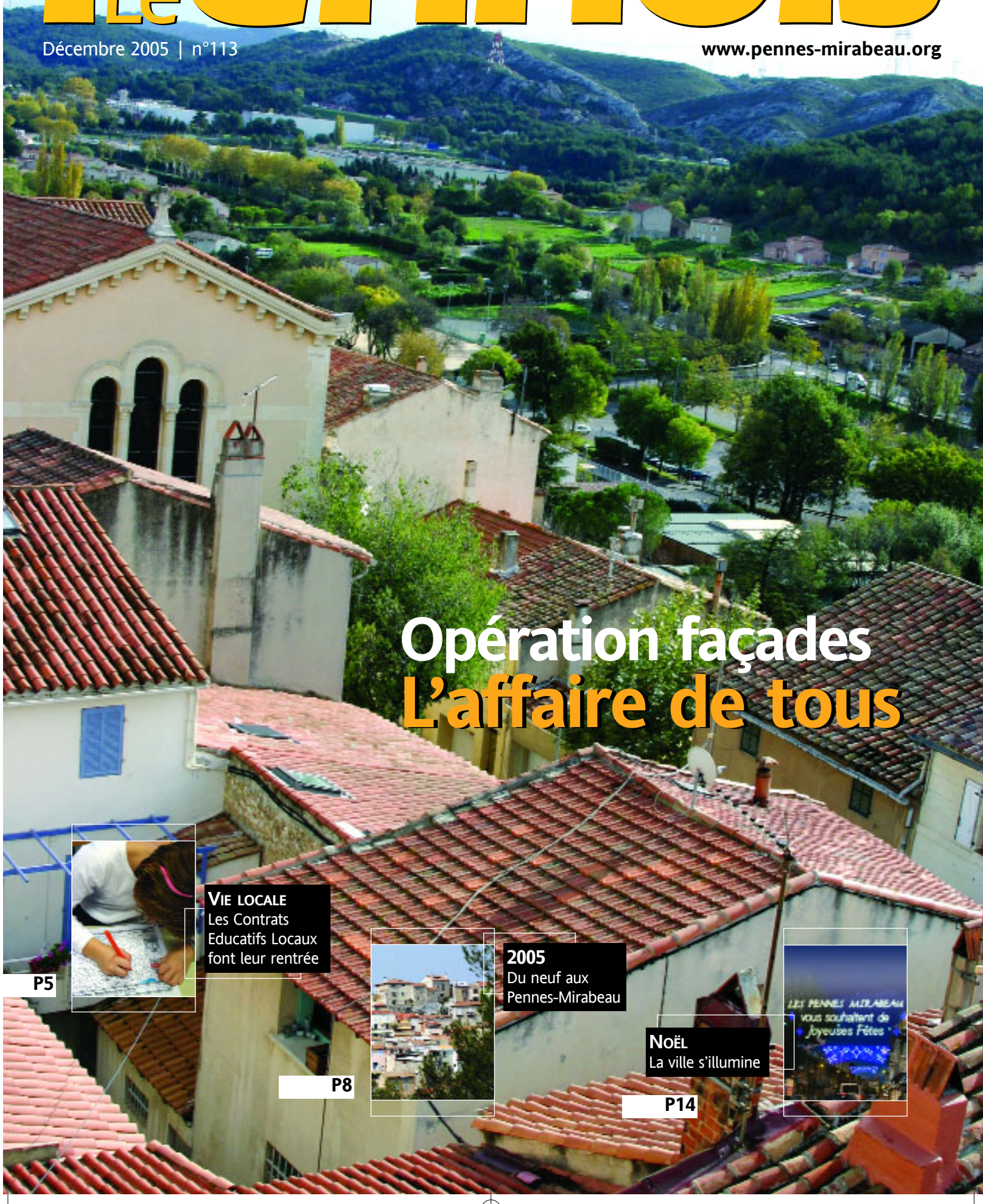


# Le Pennois

Décembre 2005 | n°113

[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)



## Opération façades L'affaire de tous



P5

**VIE LOCALE**  
Les Contrats  
Educatifs Locaux  
font leur rentrée



P8

**2005**  
Du neuf aux  
Pennes-Mirabeau



**Noël**  
La ville s'illumine

P14



# M E D E C I N S

## D E G A R D E

**10 et 11 décembre**

Dr Gallissian  
Les Cadeneaux.....04 91 96 01 35

**17 et 18 décembre**

Dr Giovannini  
La Gavotte.....04 91 09 00 00

**24 et 25 décembre**

Dr Pasqualetto  
Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 77 78

**31 décembre et 01 janvier**

Dr Lubin  
La Gavotte.....04 42 10 48 98

**07 et 08 janvier**

Dr Tonda  
La Gavotte.....04 91 51 05 08

**14 et 15 janvier**

Dr Bressieux  
La Renardière.....04 42 02 60 42

**Maison médicale Marseille Nord**

Consultation située à proximité du service des Urgences de l'hôpital Nord de Marseille

.....04 91 96 49 59

*Un médecin généraliste est à votre disposition du lundi au vendredi de 16h00 à 19h30, les samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 20h00 et durant les vacances scolaires de 14h30 à 20h00. Une assistante sociale peut vous recevoir pour faciliter l'ouverture de vos droits sociaux.*

Ambulances Arc en ciel .....04 42 02 82 78

Ambulances Horizon .....04 91 51 67 36

### Permanences mairie

**PERMANENCE DU MAIRE**

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte.

**Hôtel de ville.....04 42 02 24 24**

**ORDRE DES AVOCATS**

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30.

**Palais de justice**

**Place Verdun 04 42 21 72 30**

**Aix-en-Provence.....04 42 21 72 30**

**MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE**

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.

**Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie**

.....04 42 91 93 95

**MJD (lundi et mardi matin) :**

**bât i2, 2 rue Raoul Follereau**

.....04 42 20 90 32

**OFFICE NOTARIAL**

Jean-Christophe Bernard au 51 av. de Plan de Campagne, le 1er jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00

.....04 42 46 99 99

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

M. Maury reçoit à l'Hôtel de ville le 1er et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

**CONSULTATION JURIDIQUE**

Permanence assurée le mercredi 21 décembre à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

**PERMANENCE PARLEMENTAIRE**

Philippe Barrau, attaché parlementaire, reçoit à la mairie annexe de La Gavotte sur rendez-vous le 4ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 10h30.

.....04 42 65 44 44

### Actions sociales

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Chef-lieu.....04 42 10 62 92**

**Gavotte.....04 91 09 77 04**

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux :

Demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, téléassistance, Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), placement en maison de retraite, aide ménagère...

**PERMANENCE PUERICULTRICE**

Permanence au Centre social le 3e lundi du mois de 10h à 12h

**Centre social.....04 91 51 08 60**

**DELEGUE CONSEIL**

Le délégué conseil de la Sécurité sociale reçoit à la mairie annexe du chef-lieu au 15 Av. Victor Hugo, les jeudis de 14h30 à 15h30.

**DON DU SANG**

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise **en collaboration avec le Téléthon** une collecte de sang exceptionnelle, le samedi 3 décembre de 8h à 12h30, salle du 3ème âge des Cadeneaux ainsi qu'à bord du bus stationné devant le gymnase Jean-Roure aux mêmes heures. Chaque don permettra de reverser un euro au profit du Téléthon.

### Emploi / logement

**ASSEDIC**

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane.

**Le Gabian du Moulin**

**Avenue René Dubois BP 77**

**13721 Marignane cedex**

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

**MISSION LOCALE**
**Mairie annexe**

**La Gavotte.....04 91 51 17 70**

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous les mercredis et vendredis avec un conseiller en insertion.

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Le Centre social assure une permanence de la Caisse d'Allocations Familiales tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale. Téléphoner le mardi ou le jeudi matin de 9h à 12h au 04 91 05 54 16.

**Centre Social 93**

**avenue François Mitterrand**

**La Gavotte.....04 91 51 08 60**

Téléservice sur internet pour les étudiants avec possibilité d'effectuer une demande d'aide au logement ([www.caffr.fr](http://www.caffr.fr)).

**ADIL**

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1ers mardis de chaque mois (excepté en août) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)**

**ADIL des Bouches-du-Rhône**

.....04 96 11 12 00

### Renseignements

**DECHETTERIE DU JAS DE RHODES**

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (dimanche de 9h à 12h).

**SITA Sud**

**av. Paul Brutus.....04 91 51 02 16**

### Rectificatif lotos

Le loto de l'association *Pêche et protection du milieu aquatique* aura lieu le vendredi 16 décembre à 20h30, salle Tino Rossi.



## Entretien avec Michel Amiel, Maire des Pennes-Mirabeau

# Respect des règles et engagement de l'Etat

**L**es événements du mois de novembre dans les banlieues ont jeté le trouble dans la société française, en tant que maire, quels sont vos sentiments à ce sujet ?

Ils peuvent se résumer rapidement. L'insurrection et la violence n'ont pas leur place dans une société démocratique. Il faut donc sévèrement punir les auteurs de troubles et le maintien de l'ordre doit être une priorité. Simplement, ce préalable dépassé, il ne faut pas oublier que ces explosions de violence ont des causes. Qui ne les justifient pas évidemment mais auxquelles des réponses doi-

vent être apportées sous peine de voir des drames bien plus importants survenir.

### Quelles leçons en tirez-vous pour notre commune ?

J'en reviens malheureusement à l'énorme problème que représente l'absence de Police sur notre territoire. La sécurité, la présence des forces de Police est la compétence absolue de l'Etat. Il est impossible de garantir plus de sécurité avec moins de risques. Quand on ferme un commissariat de proximité dans les banlieues ou que l'on réduit les horaires d'ouverture du commissariat de secteur aux Pennes-Mirabeau, on se prive

de la connaissance du terrain. Bien-sûr, on réduit mécaniquement les statistiques de la délinquance puisqu'on augmente les obstacles liés au dépôt de la plainte surtout pour les petits délits. Alors on peut faire croire que la criminalité baisse mais les chiffres sont sous-estimés et la réalité est toute autre.

### Une commune a-t-elle des solutions à proposer ?

Aux Pennes-Mirabeau, les effectifs de Police municipale sont importants, plus qu'ailleurs. Nous avons aussi un certain nombre de gardiens de proximité qui surveillent notamment les entrées et sor-

ties d'école. Mais tout cela a un coût qui ne peut être multiplié à l'infini pour le contribuable local. Notre mission est importante également dans le domaine de la prévention. Nous avons signé un contrat local de sécurité qui engage des actions dans ce domaine. Nous multiplions aussi les actions en direction de la jeunesse, nous soutenons dans la mesure de nos moyens les associations, le centre social. Mais sans polémiquer l'Etat doit faire sa part de travail. Le gouvernement doit agir sans se focaliser sur des élections mais pour régler une situation urgente qui menace notre pays. ■



## Collecte sélective Valorisation et recyclage en tournées sur la commune

> Ce mois-ci, la Communauté du Pays d'Aix compte près de 20 000 écocitoyens de plus, car les Pennois ont tout de suite compris l'intérêt de la collecte sélective des déchets ménagers et appris les nouveaux gestes. Rappel pratique.

Selon le type d'habitat pennois, nous utilisons un sac jaune pour transporter les déchets recyclables et les répartir entre les containers de couleur, ou l'une au l'autre des deux caissettes. Celles-ci seront enlevées à intervalles réguliers.

Les journaux, revues, magazines, catalogues, prospectus ? Débarrassés de tout sachet ou film plastique, nous les mettons dans la caissette ou le container bleu.

Les bouteilles en verre, les bocaux en verre, les pots en verre ? Bien vidés de leur contenu, nous les mettons dans la caissette

bleue ou le container vert (vert pour le verre : pratique !).

Les briques alimentaires, cartons d'emballage, canettes, boîtes de conserve, aérosols et bidons ? Les bouteilles en plastique, transparentes ou opaques ? Bien vidés de leur contenu, nous les mettons dans la caissette ou le container jaune.

Pour le reste, et également en cas de doute sur le bac de destination, utiliser la poubelle habituelle. Pour les encombrants et déchets verts en fagots, si vous ne pouvez pas les apporter à l'une des deux déchetteries proches, vous pouvez contacter le pôle proximité de la CPA (04 42 34 38 30) qui fera procéder à son enlèvement. Ce même numéro de téléphone est à utiliser pour toute question, remarque, besoin d'information complémentaire dans ce domaine.



## Diamant

Emile et Henriette ont redit 60 fois "oui"



La guerre venait de se terminer, quand Emile et Henriette ont décidé de se marier. Nous étions le 25 août 1945. Le couple Cadanel, établi depuis bien longtemps sur la commune, vient de fêter ses noces de diamant, entouré de nombreux enfants et petits-enfants, et en présence d'Annie Martin, adjointe au maire, déléguée aux seniors.

## Centres aérés

Dates d'inscription et de paiement pour les mercredis de janvier et février 2006 ainsi que pour les vacances de février : les 09, 10 et 12 janvier, de 9h à 18h sans interruption à la maternelle Saint-Georges (04 91 65 29 59).

## CCAS

**Dossier de demande de retraite du régime général** : la permanence à la sécurité sociale est supprimée. Il faut contacter désormais le centre de retraite CRAM, 7 bis, avenue Paul Cézanne à Aix en Provence.

Tel : 04 42 96 81 00

**Dossier de demande de retraite complémentaire** : permanence les 2ème et 4ème lundi matin au centre de Sécurité Sociale, 11 bis, avenue François Mitterrand. Se munir du récépissé de dépôt de dossier de la CRAM.

Tel : 04 91 54 11 54

## 31 décembre

Eurospectacle et Agir organisent le réveillon de la Saint-Sylvestre 2005 dans la salle Tino Rossi des Pennes-Mirabeau à 20h30. La soirée d'inspiration sera animée par un DJ accompagné par des chanteurs et danseuses.

Renseignements au 06 20 75 92 39 ou 06 60 28 79 34. Permanences, salle Tino Rossi, les lundis à partir du 5 décembre de 18h à 20h30.

## Décorations

# Quatre Pennoises ont trente petits-enfants

Élever un enfant, ce n'est pas rien. Eduquer plusieurs enfants, jour après jour, les pousser à avoir un métier, et à leur tour des enfants, on imagine très bien ce que cela représente d'efforts, d'émotions, de difficultés mais aussi de joie sur le long terme. Il y a quelques semaines, une grande réception à la mairie permettait de mettre à l'honneur 4 Pennoises méritantes. Le maire, Michel Amiel, était accompagné de son adjointe Annie Martin et d'un représentant de l'Union des Associations Familiales Françaises. A l'honneur donc, Claire Mius (4 enfants, 5 petits-enfants), Marie-Dominique Meppi (5 enfants, 5 petits-enfants et une adorable arrière-petite-fille), Joséphine Desbiolles (7 enfants, 10 petits-enfants, et 9 arrière-petits-enfants) et Charlotte Sannino (6 enfants, 10 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants). Après

un petit mot émouvant de Jean Coupier, le premier adjoint, ainsi que de Victor Mellan, l'ancien maire, nos mères de famille nombreuses, bien connues sur la commune, se sont vues remettre médailles et bouquets de fleurs, devant une grande partie de leurs familles respectives. ■



## Souvenir

# Enfants témoins de l'Histoire

De nombreuses cérémonies en divers points de la commune ont fêté l'armistice du 11 novembre 1918, en présence du maire, des élus, des anciens combattants, des pompiers et un détachement militaire venu de Carpiagne. Les enfants des écoles ont été invités à s'exprimer et à lire à voix haute les textes qu'ils avaient librement écrits. "Il n'y a rien de plus bête que la guerre, disait gravement une petite fille de CMI. Cela ne fait que des morts, des blessés et des malheureux. A quoi ça sert ?" C'est bien ce que devaient se dire à l'époque les survivants, pensant même que la guerre de 14-18 serait la "der des der" !

### Médailles du souvenir

C'est le samedi 19 novembre, à l'issue de l'assemblée générale du Comité du Souvenir Français des Pennes-Mirabeau que Jean-Claude Martin, son président a fait remettre par Joseph Casimiro, président honoraire, diplômes et médailles de bronze, d'argent ou de vermeil. Ces distinctions honorent ceux qui depuis longtemps apportent soutien et

aide au comité du Souvenir Français. On peut citer Roger Villard, et Claudie Farcy, mais également de nombreux élus municipaux, notamment l'ancien maire Victor Mellan et le maire Michel Amiel. Ce dernier précisait : "le Souvenir français n'est pas le comité des anciens combattants, mais une association patriotique dont le rôle d'instruction civique auprès des plus jeunes n'est plus à démontrer. Je souhaite d'ailleurs offrir la possibilité à des jeunes de se rendre à Verdun en 2006, dans le cadre de notre devoir de mémoire." ■

**Education**

# Quand la détente devient contractuelle

> Un événement important après la rentrée scolaire, c'est la rentrée des CEL. Les Contrats Educatifs Locaux ont commencé en ce qui concerne les 8 écoles primaires le 14 novembre dernier, et un peu plus tard pour les collègues. Bernadette Nonancourt en est la coordonatrice : "Il s'agit d'activités périscolaires qui se déroulent entre midi et 14h, et également après 16h30, par petits groupes d'une douzaine d'enfants en général, confiés à un animateur". Les centres d'intérêt sont très variés : tennis, pétanque, foot, bowling, mais aussi informatique, cirque, capoeira, théâtre, expression corporelle, et la liste est loin d'être exhaustive. Dans le contrat établi avec les Caisses d'Allocations Familiales et également avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, il s'agit bien d'activités de découverte et d'initiation ; de nouvelles activités



entrent donc tout à fait dans cette catégorie : initiation au jardinage, mais également lecture par le karaoké. "Cette dernière activité attire de plus en plus d'enfants, souligne Mireille Moinier l'une des animatrices. Au-delà du karaoké et du plaisir de chanter, l'idée est de redonner le goût de la lecture à des enfants qui commencent à le perdre". Plus de 40 intervenants assurent jusqu'au mois de juin prochain toutes ces activités.

Bernadette Nonancourt gère également le Contrat Temps Libre (CTL). Dans ce cadre, une bonne dizaine de nos jeunes participeront à un grand battle régional de hip hop, les 17 et 18 décembre, à Aix-en-Provence et à Fuveau.

**Pour tout renseignement sur les CEL et les CTL : contactez Bernadette Nonancourt au 04 42 02 98 92. ■**

**Prevention Routiere**

# Récompenses pour bonne conduite

> Les enfants des classes de CM2 et des classes doubles CM1-CM2 de la commune ont tous subi des épreuves théoriques et pratiques liées au code de la route. Les épreuves sont organisées chaque année au niveau départemental par les CRS dans le cadre de la prévention routière. Et puis vint le moment des récompenses. Nous étions le 3 novembre au chalet Frédéric Mistral. Les enfants des écoles étaient présents, ainsi que le maire et de nombreux élus pour la remise des trophées. Daniel Tagliasco, responsable pour les CRS de la piste d'éducation routière a décerné la coupe de la meilleure classe au CM1-CM2 de l'école des Bouroumettes, et le trophée du



meilleur élève de la commune en ce qui concerne la prévention routière à Jonathan Mathieu, qui est en CM2 à l'école Castel Hélène. Bien entendu, dans chacune des classes, les lauréats ont été récompensés. Et la manifestation s'est terminée de façon agréable par un gigantesque apéritif. Sans alcool, naturellement. ■

**Commerces**

**Philippe : 15 ans d'idées dans le tuyau**

Philippe Sobrero, 39 ans, vit aux Amandiers avec Betty son épouse. Il avoue deux passions : d'une part les voyages, pendant lesquels il pratique la photographie, et d'autre part la plomberie, son métier. "J'ai constaté un grand manque dans la plomberie de proximité, celle où on est en contact direct avec le client." Les Pennois noteront avec intérêt ses coordonnées pour tout problème de robinets qui fuient. Plus la peine d'attendre vainement que cela s'évapore !

**Philippe Sobrero, 69, Les Amandiers 04 91 65 27 30**


**Georges : le contact, en continu**

Dans la famille Kadoch, installée depuis plus de 8 ans sur la commune, certains connaissent le fils Maxime dont le ballon, lors d'un récent Téléthon, avait atteint les côtes de la Sardaigne, et qui s'adonne au basketball avec son frère Benoît. D'autres savent que Josée, la maman, court avec l'Amicale des Pennes-Mirabeau. Quid de Georges, son époux ? L'homme a pratiqué le handball et bien d'autres sports. Electricien depuis plus de 20 ans, Georges met son expertise au service des particuliers. L'artisan est à votre disposition au **06 86 34 34 00**.

## “Opération façades” L'affaire de tous

*En cette fin d'année, la commune lance une grande initiative intitulée “Opération façades” qui, par un système d'aide par subvention aux propriétaires privés, doit permettre un ravalement des façades. Une opération gagnant-gagnant pour le propriétaire et pour la ville qui, par cette incitation, continue sa politique d'amélioration du cadre de vie.*  
*Explications.*

**M**aintenir – et améliorer – la qualité et le cadre de vie est une véritable devise aux Pennes-Mirabeau. Et l’“Opération façades”, entamée en ce moment est une nouvelle démonstration de cette volonté. En effet, la municipalité a décidé d'accorder des subventions aux particuliers proprié-

taires de logements dans certains secteurs de la commune (les devantures commerciales ne sont pas concernées) afin que ceux-ci entreprennent un ravalement de leurs façades. Des subventions qui sont loin d'être anecdotiques puisqu'elles peuvent s'élever jusqu'à 53% du coût de la rénovation de la façade (avec un plafond

### Bureau de l'habitat > A votre service !

Vingt communes du département dont les Pennes-Mirabeau ont fait le choix d'ouvrir un Bureau de l'Habitat, animé par le PACT-ARIM. Ici, il a ouvert ses portes en janvier dernier suite à la signature d'une convention entre l'association et la municipalité.

De la sorte, chaque 2ème mercredi (de 9h00 à 12h00) et 4ème mercredi (de 13h30 à 16h30) du mois, Mathieu Trouillet, membre du PACT-ARIM, se tient à la disposition du public au Service urbanisme pour apporter des conseils à des propriétaires désireux de rénover leur habitat. “Ces conseils peuvent concerner la nature des travaux, les devis et évidemment les financements qui peuvent être des questions

opaques pour eux”, confie Anny Laudignon, responsable du Service aides aux particuliers et collectivités locales du PACT-ARIM.

D'ailleurs, en moins d'un an, 90 personnes ont été reçues lors de ces permanences bimensuelles. Il s'agit principalement de propriétaires occupants et, ainsi, 26 dossiers ont été ouverts. En bref, il ne faut pas hésiter à venir se renseigner car des aides variées sont possibles. Elles peuvent même concerner des propriétaires bailleurs ou ceux désirant rénover un logement vacant pour qu'il soit ensuite habitable. Alors, n'attendez plus... d'autant que ce service est gratuit !

Contact : 04 91 09 52 00. ■



### Témoignage

#### Pascale Rocci, adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme

“Michel Amiel et son équipe ont toujours fait de la qualité du cadre de vie un des axes forts de la politique municipale. L'accent que nous mettons sur le

fleurissement de la commune est un autre exemple de cette volonté.

Dans le cas de l’“Opération façades”, en aidant des propriétaires privés, nous les satisfaisons eux évidemment, mais aussi l'ensemble de la population pennoise se promenant dans les rues de la ville. C'est pourquoi, j'estime que ces démarches en direction du cadre de vie n'ont absolument rien de superflu. J'ai en

de 6 000 euros dans le cas d'une réfection et 1 800 euros pour un simple nettoyage). Les deux tiers de cette aide étant pris en charge par la municipalité, le tiers restant par la Communauté du Pays d'Aix.

#### Des quartiers symboliques

Cette incitation à la rénovation concerne 617 façades “visibles par le public” (principalement en bordure de rues et de la RN113) et réparties sur quatre secteurs choisis en fonction de leur localisation géographique, de l'homogénéité du bâti et de leur représentativité de l'histoire des Pennes-Mirabeau. Ainsi, le premier secteur touche logiquement le centre ancien historique, le second regroupe la partie Est et Sud de ce centre ancien, située à l'entrée prin-

cipale de la ville, le troisième secteur se trouve à la Gavotte Haute là où il y a une forte concentration de logements et enfin le quatrième est celui de la Gavotte Basse, autre “entrée de ville”.

Reste que ces aides exceptionnelles, insufflées par la municipalité, ont une durée de vie limitée. Ainsi, selon un calendrier précis, ces quatre secteurs seront tour à tour prioritaires ou non-prioritaires pendant une durée de deux années. Dans ce dernier cas, le taux de subvention, pour une façade, tombe à 33%. Naturellement, le premier secteur prioritaire est celui du centre ancien historique et le demeurera jusqu'à décembre 2007. Il faut savoir que d'éventuelles subventions provenant d'autres organismes peuvent, au cas par cas, compléter les financements de



en effet l'audace de croire qu'en respectant son patrimoine et les lieux où l'on vit, on respecte soi-même et les autres.

Nous pourrions imposer ces rénovations par la Loi qui oblige à réhabiliter régulièrement les façades, mais nous préférons l'incitation et le soutien car les propriétaires doivent être heureux et convaincus d'entreprendre ce type d'opérations bénéfiques pour tous". ■

la ville.

Mais attention, au-delà de l'appartenance aux secteurs concernés, l'attribution de subvention sera liée également à la qualité des travaux qui devront être réalisés suivant les règles de l'art en ce qui concerne par exemple les dosages des liants, les enduits... De plus, dans le cas du village des Pennes, ils devront se conformer aux recommandations faites par l'Architecte des Bâtiments de France. Enfin, dernière précision qui n'est pas la moindre : seuls les travaux réalisés par des artisans ou des entreprises pourront être subventionnés.

### Un soutien de qualité

Les Pennois concernés ne doivent pas se sentir embarrassés par toutes ces règles incontournables car ils ont à leur



disposition le soutien technique du PACT-ARIM des Bouches-du-Rhône, association renommée au service de l'habitat et qui gère depuis janvier 2005 aux Pennes-Mirabeau, le Bureau de l'Habitat (cf. encadré ci-contre), et à qui la municipalité a confié la gestion de cette "opération façades". "Nous sommes au service de chacun des propriétaires qui voudrait entreprendre une rénovation. Ils ne doivent pas hésiter à nous poser toutes les questions qu'ils souhaitent", rappelle Anny Laudignon, responsable du Service aides aux particuliers et collectivités locales du PACT-ARIM. D'ailleurs, l'association s'ap-

puyant sur l'avis de ses spécialistes du logement, comme des architectes et autres techniciens du bâtiment, indiquera aux propriétaires quels sont les travaux à effectuer, les aidera à monter leur dossier de subvention et de demande de déclaration de travaux, suivra l'état d'avancement du dossier, contrôlera le respect des préconisations après les travaux et s'occupera, enfin, de la mise en paiement du dossier. Bref, il sera un vrai partenaire à la fois pour la ville et le particulier.

C'est pourquoi, il est urgent de ne plus attendre car l'occasion est belle pour les propriétaires concernés de rénover l'extérieur de leur logement à

moindre frais et, par conséquent, pour les Pennes-Mirabeau de s'embellir un peu plus. Cela devrait même faire des jaloux dans d'autres quartiers... mais pas trop longtemps car cette opération pourrait n'être qu'un début et s'étendre dans les années à venir à d'autres secteurs de la commune. ■

Alors que 2005 s'achève, l'occasion nous est donnée de nous retourner un instant sur quelques-uns des temps forts de cette année sur la commune.

# Les nouveautés <sup>de</sup> 2005

## La juste place des handicapés A l'école et dans la vie

Des plans inclinés pour permettre l'accès des fauteuils, des places de parking réservées peintes en bleu, ce sont des opérations qui peuvent changer complètement la vie de certains d'entre nous. Des bâtiments publics sont encore inaccessibles, car trop anciens, mais la volonté municipale est bien de faciliter le quotidien des handicapés. Très jeunes, les enfants de nos écoles sont sensibilisés à cette question, notamment grâce aux journées du handicap, que Marie-Jo Klein a mis en place avec son association Nouveau Regard sur le Handicap. D'autre part, 6 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire), prises en charge par la commune, ont rendu pos-



→ Une charte sera prochainement signée avec des associations liées à tout type d'handicap

sible l'intégration au quotidien d'autant d'enfants handicapés dans le circuit scolaire traditionnel. Enfin une véritable CLIS (Classe d'intégration scolaire) existe bel et bien à l'école de la Gavotte. La ville veut aller encore plus loin, en quelque sorte s'engager davantage. C'est pour cette raison que sera prochainement

signée une charte avec des associations liées à tout type d'handicap.

## Avions Un plan qui fait grand bruit

La commune ne peut être hostile au développement économique en général, qui peut passer pour une part par l'extension du transport aérien et des infrastructures



↓ La commune se mobilise pour que l'aéroport de Marseille-Provence respecte au mieux les riverains

qui le permettent. Mais en restant vigilante et mobilisée pour que l'aéroport de Marseille-Provence respecte au mieux les riverains. Certains quartiers sont situés sur des couloirs aériens et les nouvelles constructions doivent s'adapter au niveau phonique. Le préfet a proposé un plan d'exposition au bruit et chacun des Pennois concernés a pu s'exprimer à ce sujet. La ville a d'ailleurs marqué son opposition à ce plan afin de préserver le bien-être des habitants. Une étude approfondie devrait être menée pour que la

population ne soit pas trop pénalisée par les bruits des avions, notamment la nuit.

## Sport Equipements et nouveaux lieux

Un Pennois sur 5 fait partie d'une association sportive. Sans compter ceux qui pratiquent librement. D'autre part les enfants des écoles ont des activités physiques en



particulier au travers des Contrats Educatifs Locaux. C'est dire si le sujet intéresse la population, sensibilisée au fait sportif. Le service des sports s'est installé dans des locaux remis à neuf au Grand Verger, plus confortables et agréables pour accueillir les associations. D'autre part, une nouvelle installation a vu le jour, entre les terrains de bicross et de tambourin, et à destination de ces deux clubs : il s'agit de l'espace Colette Besson, inauguré récemment en présence de l'épouse de la sportive trop tôt disparue. Avec 35 équipements sportifs complets, mis à la disposition des groupes scolaires et des asso-





→ **Sous la houlette de la Communauté du Pays d'Aix, qui est en charge de la collecte des ordures ménagères, la commune a opté pour le tri sélectif**

ciations, on peut dire que la ville offre un panel très complet de tout ce qui peut se faire dans le domaine sportif.

### **Budget** **Équilibré et prometteur**



→ **Parmi les nouveaux investissements : la restructuration complète du parc Jean Giono avec la création d'une grande école de musique et d'un centre aéré**

Avec un budget en augmentation de 2 millions d'euros sur l'année précédente, la commune a privilégié les investissements à long terme. On pourrait citer notamment la restructuration complète du parc Jean Giono avec création d'une grande école de musique et d'un centre aéré, tout en réhabilitant la très jolie bastide d'époque. Néanmoins, le taux de taxe d'habitation demeure très en dessous de celui des vil-

les de 20 000 habitants qui nous entourent. Des grands projets, certes, mais également des améliorations au quotidien de nombreux équipements.

### **Regard sur la ville** **De quoi s'envoyer des fleurs !**

Un attachement très fort à la propreté et la beauté de la ville a toujours caractérisé la municipalité. Certains de ses rond-points font l'admiration des visiteurs, de même que les espaces verts, les plantations dans chaque quartier. Le Service environnement s'occupe en permanence de l'entretien des espaces fleuris, des créations nouvelles, du désherbage, de la décoration. Au point que la ville a gagné le premier prix de fleurissement du département dans sa catégorie. La ville prend de plus en plus de couleurs, et qui s'en plaindrait ?

### **Collecte sélective** **Nouveaux engagements, nouvelles habitudes**

Au centre de tri sélectif d'Aubagne, là où nos déchets triés arrivent, on est formel : si l'information et la communication sont bien faites, il y a beaucoup moins de problèmes. Et c'est le cas. Depuis de longs mois, les Pennois sont informés au travers de plaquettes, de réunions, d'articles dans cette revue, et même par des visites à domicile. Ils savent que la Communauté du Pays d'Aix, en charge de la collecte des ordures ménagères a opté pour le tri sélectif, c'est à dire à la source. En novembre, chaque quartier a été équipé de containers ou de caissettes de couleur. Les Pennois semblent avoir joué le jeu, et dès le premier jour de collecte sélective plus de 4 tonnes de déchets triés ont été collectés. Tout ne peut être parfait immédiatement car de nombreuses habitudes étaient solidement ancrées depuis des années. Il y a eu bien entendu des ajustements au cas

**La ville a gagné le premier prix de fleurissement du département dans sa catégorie**



par cas, pour rapprocher les containers si nécessaire, pour fournir des sacs si la caissette paraît trop lourde pour telle ou telle personne âgée. Il y aura encore des aménagements à effectuer dans certains quartiers et il faudra attendre quelques semaines pour dresser un premier bilan de la collecte sélective. La Communauté du

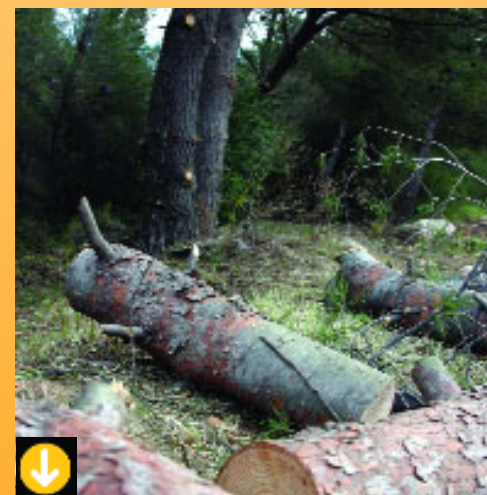


↓ **Le service des sports s'est installé dans des locaux remis à neuf au Grand Verger**

Pays d'Aix par l'intermédiaire du pôle de proximité est à l'écoute des Pennois pour toute difficulté qui pourrait survenir. Très bientôt nous aurons les premiers chiffres indiquant le taux d'implication de la population et les premiers recyclages réels.

### **Débroussaillage** **L'été se prépare dès l'automne**

Pour éviter au maximum les risques d'incendies tout comme d'inondations, de nombreuses réalisations voient le jour. Création de retenues collinaires au Vallon des poiriers, mais également débroussaillage permanent sur les parcelles communales. A noter aussi l'incitation aux



↓ **De nombreuses réalisations voient le jour pour éviter au maximum les risques d'incendie et d'inondation**

riverains à débroussailler à hauteur de 50 mètres autour de leur propriété, si elle se trouve à moins de 200 mètres d'un massif forestier. Et même si dans la zone des 50 mètres, ils ne sont plus dans la limite de leur propriété, mais chez un voisin. L'intérêt particulier rejoint l'intérêt commun. Fort heureusement, cette année 2005 n'a pas connu les incendies de 2001 et 2003.

### **Bouroumettes** Bambins ravis et adultes branchés



→ **Jean-Noël Guérini, président du Conseil Général a inauguré le complexe des Bouroumettes le 9 décembre dernier**

Jean-Noël Guérini, président du Conseil général a inauguré le 9 décembre dernier le complexe des Bouroumettes, essentiellement la crèche, ouverte depuis début octobre. Des locaux vastes et adaptés, avec une cuisine personnalisée, et du personnel motivé, tout ce qu'il faut pour que les enfants grandissent dans de très bonnes conditions. En face de la crèche, l'école municipale d'informatique (ETIC), qui existe depuis deux ans désormais et qui a permis de former aux nouvelles technologies déjà plus de 250 adultes, en majorité des Pennois. L'école assure des cursus d'initiation à intervalles très réguliers, pour que chacun ait l'opportunité de se familiariser avec l'ordinateur et son utilisation, avec internet, et avec les logiciels les plus courants.

### **Contrat Local de Sécurité** Réunir les acteurs

Les Pennois n'ont toujours pas de commissariat de plein exercice, alors que la demande est récurrente depuis de très nombreuses années. Cependant, la municipalité a signé l'année dernière un Contrat Local de Sécurité avec tous les acteurs concernés, éducateurs, police, justice, etc... De nombreuses actions ont lieu



→ **La municipalité a signé l'année dernière un Contrat Local de Sécurité avec tous les acteurs concernés**

pour les rapprocher. D'une part pour qu'ils se connaissent bien et pour qu'ils suivent tous ensemble des formations et des sensibilisations, d'autre part pour qu'ils réfléchissent ensemble à toutes les implications au quotidien de la prévention de la délinquance.

### **Amélioration de nos routes** Un programme en bonne voie

Lorsque 2005 s'achèvera, la ville aura consacré près de 579 000 euros aux tra-

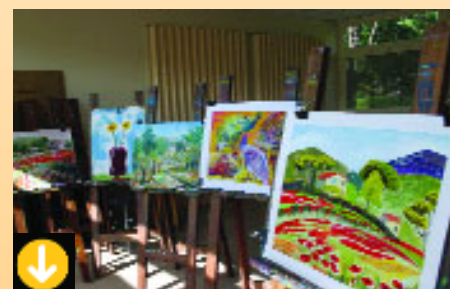


→ **La ville aura consacré près de 579 000 euros aux travaux de voirie en 2005**

vaux de voirie : reféction de trottoirs, goudronnage de nombreuses voies, installation de ralentisseurs, de pluviaux, d'aires de retournement. Certaines opérations sont encore en cours et s'achèveront fin décembre. A noter que pendant l'été, des travaux ont été effectués dans la plupart des écoles primaires et maternelles : peinture, installation de jeux, mise aux normes de certains locaux.

### **Peinture** Un nouveau lieu pour une palette d'activités

Sur la commune, il y a plusieurs associations de peinture et deux écoles municipales. L'occasion pour de nombreux Pennois de tâter du pinceau, et d'en voir de toutes les couleurs. Si la peinture est aussi vivante aux Pennes, on n'oubliera pas qu'on le doit à la présence de deux écoles municipales. Un nouveau lieu a été aménagé pour accueillir l'atelier municipal de Frédéric Garcia : le centre Jules Renard. "Ce lieu est plus qu'intéressant et très approprié à la quarantaine d'élèves



↓ **On dénombre sur la commune plusieurs associations de peinture et deux écoles municipales**

qui l'ont fréquenté cette année", note Frédéric Garcia. Situé non loin de La Renardière, ce centre abrite également d'autres associations culturelles. La peinture est très vivante aux Pennes-Mirabeau, pour preuve encore le salon de peinture organisé chaque année à la salle Tino Rossi par le Syndicat d'Initiative. Sans oublier la prochaine célébration en 2006 des 10 ans de l'école municipale d'Olivier Bernex. ■

## Course a pied

# L'Amicale a vu l'avenir en Rose

> Elle l'a fait. Rose Teichman, une assidue de l'Amicale des Pennes-Mirabeau, s'était lancé un challenge, celui de courir à l'occasion de ses 60 ans sur le mythique Marseille-Cassis. "J'avais fait la course plusieurs fois il y a quelques années, reconnaît Rose. Et j'avais promis notamment à mon époux Henri de la faire une toute dernière fois pour mon 60ème anniversaire. Comme j'en ai parlé à quelques amies, cela a pris rapidement une certaine ampleur." Avec la complicité de Sylviane Finalteri, plus de 80 amicalistes se sont inscrits à la course du dernier dimanche d'octobre. "Il était hors de question qu'elle franchisse la ligne d'arrivée seule parmi 12 000 coureurs, précise la présidente. Pour la plupart, nous nous sommes déguisés, nous avons chanté et dansé avec elle sur la Gineste. Beaucoup d'entre nous ont fait la course à leur rythme, puis sitôt franchie la ligne d'arrivée sont revenus en arrière pour entourer Rose à l'arrivée sur le port de Cassis. C'est cela l'esprit de l'Amicale." Et l'intéressée est enthousiaste. "Quand j'ai entendu mon nom dans les haut-parleurs, entourée par mes camarades de l'Amicale, c'était plus qu'émouvant, et j'en ai

oublié ma fatigue. Je n'aurai pas pensé avoir un tel anniversaire !"

Beaucoup d'amicalistes se disent prêts à recommencer pour le 65ème anniversaire de Rose, ou pour bien d'autres occasions. Mais cela est une autre histoire. "De toute façon, on remarque nos tenues vertes sur toutes les courses de la région, et bien au delà, ajoute Sylviane Finalteri. Marseille-Cassis est déjà bien loin, et nous avons été présents sur les courses caritatives comme celle de Cancer Espoir, et puis les grandes courses officielles comme le 10 kms de La Provence, où nous avons obtenu là aussi le challenge du nombre." Parmi d'autres figures de l'Amicale des Pennes-Mirabeau, comment ne pas citer Geneviève (72 ans) qui vient de courir le Marathon de New-York en moins de 6 heures, et qui pense déjà à participer au Marathon de Paris en avril 2006 avec les amicalistes. "Le programme est éclectique, il y en a pour tous les niveaux, conclut Sylviane. Et n'oublions pas pour 2006 la course féminine et le Cross des scoubidoues, qui restent nos temps forts de la saison." ■



## Vélo-club

### Deuxième tour de roue pour le challenge

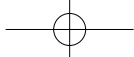


> Le "challenge Marcel Lodi", organisé par le vélo-club Saint-Antoine La Gavotte avait commencé le premier novembre dernier. La deuxième phase aura lieu le 18 décembre prochain, toujours au vélodrome Louison Bobet. Près de 150 enfants s'affronteront le matin dès 9h30. Puis l'après-midi, dès 13h, ce sera le tour des minimes, cadets, féminines, juniors, espoirs et seniors. Remise des récompenses et podiums prévus vers 16h.

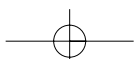
**Renseignements :**  
06 15 13 39 23

## La Boule Contree

> L'association pennoise organise un grand concours de boules le vendredi 16 décembre au square Jean Moulin, à La Gavotte, devant ses locaux. Le concours est prévu à partir de 15h. Les inscriptions se prendront sur place.



**Publicite**



## Groupe pour les Pennes-Mirabeau

Ce mois de décembre verra se concrétiser une démarche partenariale entreprise depuis le début de l'année avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône dans l'optique de l'aménagement futur de notre commune. Un Contrat d'aménagement et de Développement d'une durée de 3 ans va être signé par le Maire Michel Amiel et le Président du Conseil général Jean-Noël Guérini. Son contenu est ambitieux financièrement mais aussi en terme de réalisations à accomplir. Ce sont en effet plus de 3,6 millions d'euros qui vont être alloués à la commune pour la réalisation d'équipements structurants. La première de ces opérations, la plus coûteuse, concerne la rénovation du parc Jean Giono et de sa bastide, sa transformation en centre aéré moderne ainsi qu'en école de musique ambitieuse. Ce plan prévoit également la requalification de la voirie dans le centre du village afin d'y faciliter la circulation des voitures et des piétons, la reprise pour des questions de sécurité de l'encorbellement de la place Léon Depeyres et la construction d'une nouvelle cantine pour l'école de La Voilerie.

Ces programmes démontrent une nouvelle fois la volonté forte de la municipalité d'engager Les Pennes-Mirabeau sur la voie d'un développement harmonieux préservant la qualité de vie de tous les Pennois. C'est là le résumé de toutes nos ambitions.

Pour les Pennes-Mirabeau

## Groupe Pennes Avenir

Dans son billet de novembre, le groupe pennes Avenir se penchait sur le retard accumulé par la commune des Pennes-Mirabeau en matière de logements sociaux. Cette carence que nous dénonçons alors, a été confirmée par le Préfet de Région qui a demandé à plus de 25 communes du département se trouvant dans le même cas que le notre, de se conformer à la loi S.R.U. et de remédier à cette situation. La commune des Pennes, avec 4% de logements sociaux doit donc fournir un effort considérable pour atteindre l'objectif que la loi lui impose, à savoir 20% et mettre ainsi un terme aux lourdes pénalités financières auxquelles notre budget est soumis depuis de nombreuses années. Le premier magistrat pennois est conscient de ce décalage, dû, comme il l'indiqua récemment sur les ondes d'une radio locale, à l'ancienne municipalité. Il a donc fait part en toute logique lors du dernier conseil municipal, de sa volonté d'imposer de 20 à 25% de logements sociaux dans les futurs programmes immobiliers qui verront le jour sur le sol communal. La première mise en œuvre de ce choix, salué par notre groupe, se situera sur les terrains de l'ancienne zone d'activités dans le quartier de La Voilerie.

Pour abonder dans ce sens, et conscient que les terrains communaux ne sont pas légion, notre groupe a aussi proposé d'édifier un certain nombre de logements sociaux de qualité sur le site du Centre de Formation d'E.D.F. aux Cadeneaux, lieu d'implantation de la future Mairie des Pennes-Mirabeau.

Affaires à suivre et joyeux Noël !

Groupe Pennes Avenir

## UMP

En cette fin d'année est venu le moment de faire le point sur le comportement du groupe UMP au sein du conseil municipal. Même si nos critiques sont souvent vives, elles se veulent constructives et permettent parfois d'amender des décisions contestables. En 2005, de janvier à octobre, les 10 conseils municipaux qui se sont déroulés comportaient 171 délibérations. Le groupe UMP a voté 158 fois pour et s'est abstenu 13 fois. Pas un seul vote contre. A deux reprises des délibérations ont été annulées en cours de conseil. Alors les critiques émanant de la majorité municipale voulant faire croire que l'opposition libérale de droite n'est pas une force de proposition ne tiennent pas. Il faut préciser que notre groupe participe activement aux commissions dans lesquelles il a été élu. Depuis 1995, année de ma première élection, je n'ai pas manqué un seul conseil municipal. Le sérieux de notre groupe est reconnu par nos administrés qui nous appellent de plus en plus souvent pour obtenir des renseignements qu'ils pourraient avoir tout simplement en téléphonant au standard téléphonique de la mairie. Notre site Internet est de plus en plus visité. Nos désaccords avec la majorité municipale sont presque toujours dus à des questions de forme (parfois sournoise) plutôt que de fond. Se reporter à l'affaire du commissariat ou du nouveau lycée. Autre et ultime exemple en 2005 : l'achat du centre de formation de l'EDF, prétendument pour y installer la nouvelle mairie, alors qu'il y sera aussi construit des logements sociaux. Le groupe UMP du conseil municipal vous souhaite un JOYEUX NOEL. Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P Portable : 06.11.58.22.20 - site internet : [www.maignan.info](http://www.maignan.info) - email : [michel-maignan@wanadoo.fr](mailto:michel-maignan@wanadoo.fr)

Michel Maignan

## DROITE NATIONALE

Texte non communiqué.

Lyonel Joubeaux

## ■ 24 décembre

# Noël commence par une marche



➤ On a beaucoup dit que le vieux village ressemble à s'y méprendre à une crèche provençale. D'où l'idée récurrente de la marche de Noël qui cette année encore animera les petites rues pennoises

dès 16h30 heures, depuis l'esplanade du vieux moulin, jusqu'au niveau de l'église Saint-Blaise. Les galoubets et tambourins seront fidèles au rendez-vous de la population, ainsi que les danseurs en tenue traditionnelle de la compagnie "Li gai farandoulaire". 17h15 : aux abords de la chapelle de Notre Dame d'Aide, un conte de Noël sera offert par la paroisse. La joyeuse troupe provençale atteindra l'église Saint-Blaise peu avant 18h, où ceux qui le désirent pourront assister à la messe.

La messe de la nuit de Noël sera célébrée dès 21h30 aux Cadeneaux (église Saint-Dominique). Le 25 décembre, la solennité de la nativité commencera à 10h à l'église de La Gavotte. ■

## Musique Ballades en balade

➤ Stéphane Bertolina a décidé de faire voyager l'école municipale de musique aux quatre coins de la commune pendant trois jours. Voici l'itinéraire retenu : le département cordes et vents sera à l'église Saint-Blaise le mardi 6 décembre dès 18h30. Le département piano investira La Capelane le mercredi 7 décembre dès 18h. Enfin, les musiciens du département musiques actuelles et jazz seront au Jas' Rod le jeudi 8 décembre à partir de 18h30. L'entrée est libre. Chacun pourra ainsi selon son envie participer à sa manière au Téléthon 2005. Les dons récoltés seront reversés à l'AFM dans le cadre du Téléthon, organisé cette année par le Tambourin Club. ■

## Syndicat d'Initiative

### ● LA FETE DU CHOCOLAT

Excellent cru, les visiteurs sont venus très nombreux humer, goûter et surtout faire des emplettes gourmandes, il était en effet très difficile de ne pas succomber à la tentation, avec ou sans modération. N° gagnant de la tombola : 1664

### ● MARCHÉS DE NOËL

La liste des marchés de Noël est disponible dans nos locaux.

### ● FOIRE AUX ANTIQUITÉS ET BELLE BROCANTE

N° gagnant de la tombola : 347

### ● STATIONS D'HIVER

La documentation commence à rentrer, n'hésitez pas à nous consulter pour les docs à la demande.

### ● PLAN DE LA VILLE

Le nouveau plan relooké et réactualisé est disponible.

### ● SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE

Du 26 mars au 1er avril 2006, vernissage le 25 mars à 18h30.

Les inscriptions pour le concours de peinture sont ouvertes. De nombreux prix récompenseront les lauréats.

### Renseignements :

35 bis, avenue Victor Hugo

Tel : 04 42 02 55 14

Fax : 04 42 02 94 66

Site web : [syndicatdinitiative.cjb.net](http://syndicatdinitiative.cjb.net)

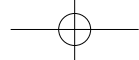
Mail : [syndicat.dinitiative@tiscali.fr](mailto:syndicat.dinitiative@tiscali.fr)

## ■ Illuminations Levez les yeux au ciel

➤ Chacun de nous peut vivre la période des fêtes de fin d'année à sa façon, mais il faut reconnaître que l'ambiance ne serait pas tout à fait la même si nos rues ne se paraient pas de mille petites lumières de couleur. Au moment où vous lisez ces lignes, vous verrez en levant les yeux que la plupart des quartiers pennois sont décorés aux couleurs de la fête. Jean-Louis Palay, responsable des Services Techniques municipaux : "Nous installons les décorations dès le 9

décembre, et jusqu'au 9 janvier. Cette année, nous avons décidé de modifier certains des éclairages, pour apporter une petite touche différente des années précédentes. Plus de 35 motifs scintillent en traversée de rue, quelques arbres et de nombreux mats sont décorés. Des sujets personnalisés sont installés en divers endroits de la commune". L'ensemble constitue un visuel très cohérent et bien en adéquation avec la période des fêtes de fin d'année. ■






# LES P'TITES PLANCHES

SAISON 05-06

OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE **05**

Centre de Développement Culturel  
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles  
Chemin de La Capelane  
13170 Les Pennes-Mirabeau  
Tel : 04 42 46 62 70  
Fax : 04 42 46 62 71  
E-mail : cdc.lespennes@wanadoo.fr




## LA CURISOSITE DES ANGES

Compagnie L'Entreprise  
Mise en scène : François Cervantes.

Zig et Arletti, un homme, une femme, deux clowns, perdus comme deux cloches ou purs comme deux anges réduisent le monde à quelques questions fondamentales. Mais tant qu'on n'y a pas répondu, y'a t'il autre chose à faire ? Quelques mots, une scénographie quasi inexistante pour une pièce simple et directe, entre rires et émotions, à la fois sérieuse et dérisoire...

● MARDI 10 ET MERCREDI 11 JANVIER  
À 19H30

A La Capelane

Théâtre clown  
Tout Public à partir de 10 ans  
Tarif A : Adulte 11 €/Cart'Opèn 8 €  
Enfant 7 €/Cart'Opèn 6 €  
Chômeurs et étudiants 5 €

## ISSA LONGUES JAMBES

Compagnie Vertigo  
Mise en scène et chorégraphie :  
Christine Roillet.

Issa était le plus malheureux des enfants de son village : sa mère était morte et la deuxième femme de son père s'amusait à le voir souffrir sous les corvées qu'elle lui imposait, jusqu'au jour où elle le chassa du village pour une histoire de cruche cassée. Commence alors pour Issa un long voyage initiatique qui lui vaudra d'étonnantes et fructueuses rencontres.



● MERCREDI 1ER FÉVRIER À 10H ET 15H  
A la Capelane

Conte, chant et danse Jeune Public à partir de 3 ans  
Tarif B : Adulte 8 €/Cart'Opèn 6 €  
Enfant 5 €/Cart'Opèn 3 €  
Chômeurs et étudiants 5 €

## SOPHIE... OU... PERSONNE NE M'AIME

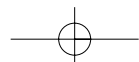
Compagnie L'Echappée belle théâtre  
Mise en scène : Hervé Haggai.

Elle rie, elle triche, elle râle, elle est pressée de grandir... Elle fait ses premiers pas dans l'adolescence et forcément, personne ne l'aime ! A travers les histoires qu'elle vient nous conter, on lui devine un sacré caractère à Sophie ! C'est à dire qu'elle s'arrange avec les faits, elle a son point de vue sur la réalité, c'est sa réalité et voilà tout !

● MARDI 7 FÉVRIER À 19H30

A la Capelane

Théâtre  
Jeune public à partir de 10 ans  
Tarif B Adulte 8€ / Cart'Opèn 6 €  
Enfant 5€ / Cart'Opèn 3 €  
Chômeurs et étudiants 5 €





**Marche** *Noël*  
*de*  
24 décembre

Esplanade du moulin  
>16h30